

Votants : 76  
Convocation du Conseil d'Agglomération :  
le 10 novembre 2017  
Affichage du Compte-rendu Sommaire :  
le 21 novembre 2017

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 20 novembre 2017

### HABITAT – PIG LABELLISE "HABITER MIEUX" - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX PROPRIETAIRES OCCUPANTS ET BAILLEURS PRIVES

#### Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOIN, Daniel BAUDOIN, Jean-Michel BEAUDIC, Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Jacques BROSSARD, Charles-Antoine CHAVIER, Didier DAVID, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Fabrice DESCAMPS, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Rabah LAICHOURE, Simon LAPLACE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Josiane METAYER, Jean-Pierre MIGAULT, Marcel MOINARD, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Claire RICHECOEUR, Jean-François SALANON, Nathalie SEGUIN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER, Michel VEDIE

#### Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Dany BREMAUD à Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD à Jean-Pierre MIGAULT, Christelle CHASSAGNE à Dominique SIX, Alain CHAUFFIER à Alain BAUDIN, Jean-Luc CLISSON à Gérard EPOULET, Sylvie DEBOEUF à Bruno JUGE, Marie-Chantal GARENNE à Jeanine BARBOTIN, Agnès JARRY à Rose-Marie NIETO, Dominique JEUFFRAULT à Romain DUPEYROU, Guillaume JUIN à Luc DELAGARDE, Gérard LABORDERIE à Michel SIMON, Elmano MARTINS à Yvonne VACKER, Marie-Paule MILLASSEAU à Christine HYPEAU, Serge MORIN à Monique JOHNSON, René PACAULT à Michel PANIER, Sylvette RIMBAUD à Lucien-Jean LAHOUSSE, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN à Jacqueline LEFEBVRE, Patrick THOMAS à Alain GRIPPON

#### Titulaires absents suppléés :

Philippe MAUFFREY par Laurence REY, Dany MICHAUD par Jean-Claude CHATELIER

#### Titulaires absents :

Carole BRUNETEAU, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Michel PAILLEY, Adrien PROUST,

#### Titulaires absents excusés :

Marie-Christelle BOUCHERY, Dany BREMAUD, Sophie BROSSARD, Jean-Romée CHARBONNEAU, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Jean-Luc CLISSON, Sylvie DEBOEUF, Marie-Chantal GARENNE, Gérard GIBALT, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Marie-Paule MILLASSEAU, Joël MISBERT (décédé), Serge MORIN, René PACAULT, Sylvette RIMBAUD, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Patrick THOMAS, Céline VALEZE, Claude ROULLEAU

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Anne-Lydie HOLTZ

## **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS**

### **CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 20 NOVEMBRE 2017**

#### **HABITAT – PIG LABELLISE "HABITER MIEUX" - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX PROPRIETAIRES OCCUPANTS ET BAILLEURS PRIVES**

Monsieur **Christian BREMAUD**, Membre du Bureau Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Par délibération du 25 novembre 2013, la CAN a décidé de poursuivre son action en faveur de l'amélioration du parc ancien privé en signant le 26 décembre 2013, un Protocole d'accord avec l'Etat et l'Anah (Agence nationale de l'habitat) pour la mise en place, pour une période de quatre ans, d'un PIG labellisé " Habiter mieux ".

Ce dispositif doit ainsi permettre d'accorder des subventions, sous certaines conditions, aux propriétaires occupants ou bailleurs privés afin de lutter contre la précarité énergétique et l'habitat dégradé/indigne (signalé ou identifié dans le cadre d'actions de repérage), mais également pour adapter les conditions de logement à la perte d'autonomie pour les personnes âgées, à mobilité réduite ou handicapées.

Par délibération du 22 septembre 2014, la CAN a défini l'ensemble des modalités d'engagements et de versements de ses aides financières avec le bureau d'études SOLIHA Aquitaine, Poitou-Charentes, Limousin (Antenne des Deux-Sèvres), chargé du suivi-animation de ce dispositif.

Après étude et instruction des dossiers de demandes de subvention, et suite aux décisions des Commissions Locales de l'Anah (CLA) des Deux-Sèvres, il est proposé d'attribuer aux bénéficiaires, un montant prévisionnel total de 44 000 €, détaillé dans le tableau joint en annexe.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Valider l'engagement financier de la CAN indiqué dans le tableau récapitulatif joint en annexe, concernant l'amélioration de logements anciens sur son territoire,
- Autoriser, à l'appui des dossiers de l'Anah, le versement de la somme au bureau d'études SOLIHA Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes (Antenne des Deux-Sèvres) pour assurer le paiement sur pièces justificatives (principalement la fiche de calcul au paiement de l'Anah), dès lors qu'une convention de subrogation de paiement entre les bénéficiaires et le bureau d'études SOLIHA Aquitaine, Poitou-Charentes, Limousin (Antenne des Deux-Sèvres) aura été adressée à la CAN,

- Autoriser le Président, ou le Membre du Bureau délégué, à signer tous les autres documents relatifs au bon déroulement et à l'instruction de ce dossier

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

Pour : 76  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0

**Christian BREMAUD**  
**Membre du bureau délégué**

# COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 20 NOVEMBRE 2017

**HABITAT - PIG LABELLISE « HABITER MIEUX » : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX PROPRIETAIRES OCCUPANTS ET BAILLEURS PRIVES**

## ANNEXE

**TABLEAU RECAPITULATIF DES AIDES FINANCIERES PREVISIONNELLES MAXIMUM DE LA CAN SUITE AUX COMMISSIONS LOCALES DE L'ANAH**

Nbre logts	Adresse des logements concernés	Travaux HT éligibles	Subventions Anah agréées	Subventions FART * agréées	Subvent. CAN
Logt 1	14 village de la Roche Avane - COULON	14 676 €	7 338 €	1 468 €	1 500 €
Logt 2	29 rue René Caillié - FRONTENAY ROHAN-ROHAN	9 898 €	4 949 €	990 €	1 500 €
Logt 3	Lieu-dit " La Crénaudière " - PRIN-DEYRANCON	14 809 €	7 405 €	1 481 €	1 500 €
Logt 4	65 avenue de la Briéserie - MAGNE	13 492 €	4 722 €	1 349 €	1 000 €
Logt 5	27 rue Amédée et Norbert Migault - FRONTENAY ROHAN-ROHAN	18 841 €	6 594 €	1 600 €	1 000 €
Logt 6	10 impasse du Treuil Boisseau - MAUZE SUR LE MIGNON	8 874 €	4 437 €	0 €	1 000 €
Logt 7	38 rue des Gravées - SANSAIS	28 757 €	10 000 €	2 000 €	15 000 €
Logt 8	08 rue des Hivers - COULON	21 149 €	7 000 €	1 600 €	1 500 €
Logt 9	483 route Nationale - La Revêtizon - BEAUVOIR SUR NIORT	80 283 €	25 000 €	2 000 €	8 000 €
Logt 10	699 côte de Chaillot - ECHIRE	11 721 €	4 102 €	0 €	1 000 €
Logt 11	06 route de Doeuil sur le Mignon - BELLEVILLE	6 328 €	3 164 €	0 €	500 € **
Logt 12 ***	50 rue Emile Proust - CHAURAY	96 748 €	18 036 €	1 500 €	8 000 €
Logt 13	22 rue des Fougères - GERMOND-ROUVRE	10 894 €	5 447 €	0 €	1 000 €
Logt 14	1 459 route des Deux Roches - Les Champs de l'Espérance - COULON	21 673 €	10 000 €	2 000 €	1 500 €
<b>TOTAUX</b>	-	<b>358 143 €</b>	<b>118 194 €</b>	<b>15 988 €</b>	<b>44 000 €</b>

\* FART : Fonds d'Aide à la Rénovation Thermique

\*\* Subvention complémentaire à celle accordée lors du Conseil d'Agglomération du 21 novembre 2016

\*\*\* Logement locatif privé conventionné

Accusé de réception en préfecture  
079-200041317-20171120-c69-11-2017-DE  
Date de télétransmission : 23/11/2017  
Date de réception préfecture : 23/11/2017